

Le Cirque de Navacelles (au départ du Caylar)

Du sud Larzac au Lac du Salagou



Le Cirque de Navacelles (©Metropolain)



Une randonnée endurance et sublime autour des causses du larzac, de Campestre et de Blandas, en direction d'un Grand Site de France : le cirque de Navacelles, vertigineux canyon à nul autre pareil.

Plus de six heures de parcours, quelques pentes ascendantes à 7% : voici un circuit pour cyclos chevronnés. Mais quelle récompense ! Avec la ligne bleue des Cévennes en toile de fond, cette randonnée riche en paysages somptueux atteint son point d'orgue dans la descente puis la remontée du cirque de Navacelles, véritable curiosité géologique creusée dans un méandre de rivière.

Infos pratiques

Pratique : Cyclo

Durée : 6 h 20

Longueur : 95.9 km

Dénivelé positif : 1600 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

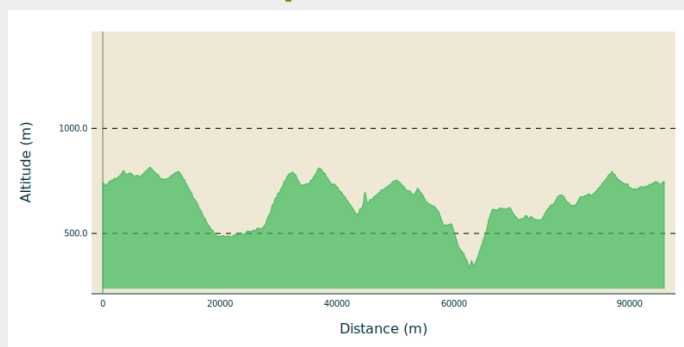
Thèmes : Agropastoralisme, Archéologie, Géologie

Itinéraire

Départ : Le Caylar

- Communes** : 1. Le Caylar
2. La Couvertoirade
3. Nant
4. Saint-Jean-du-Bruel
5. Sauclières
6. Saint-Maurice-Navacelles
7. Saint-Michel
8. Le Cros

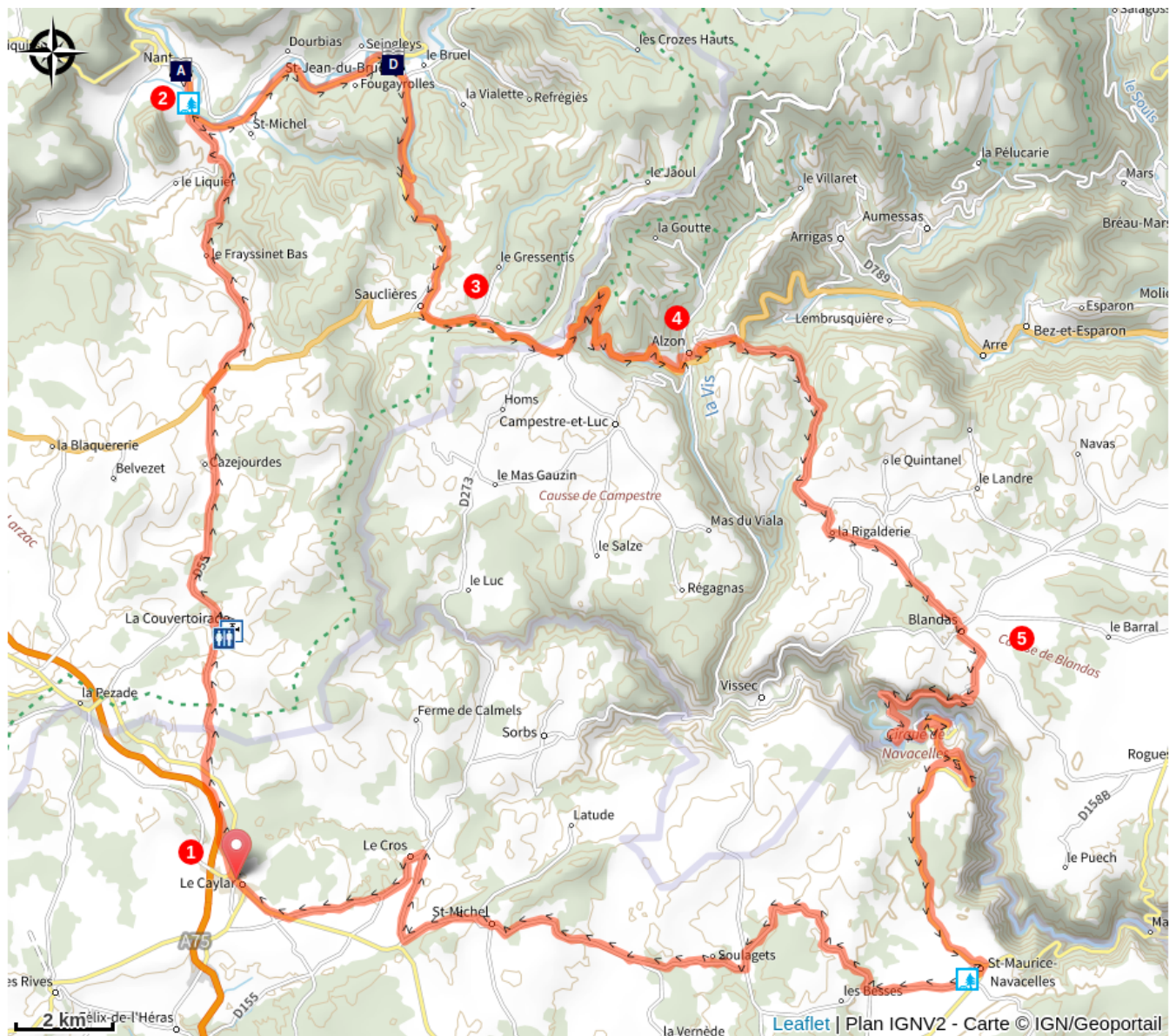
Profil altimétrique







Altitude min 337 m Altitude max 815 m

1. A partir de la Halle, prendre en face en direction de La Couvertoirade, Nant (D55). Environ 4km plus loin, se trouve la cité templière fortifiée de la Couvertoirade. Continuer toujours tout droit jusqu'au carrefour avec la D7, la suivre à droite, puis s'engager à gauche sur la D55 pour redescendre vers Nant.
2. Rejoindre St-Jean du Bruel par la D999. Traverser le village, passer devant la salle d'animation et au petit rond-point continuer sur la D999 en direction de Sauclières (montée pendant 4km).
3. A Sauclières, passer sous le pont de l'ancienne voie ferrée et poursuivre à gauche sur la D999 en direction d'Alzon pour monter jusqu'au Col de la Barrière et redescendre ensuite à Alzon. Dans le village, suivre la direction du Vigan, traverser le tunnel.
4. Prendre ensuite la première route à droite D158 en direction de Blandas pour arriver jusqu'au col de Campviel. Après le col, tourner à droite vers la Rigalderie D843, traverser le hameau, et ensuite continuer tout droit jusqu'au col de Fontanet pour retrouver la D158 qui mène à Blandas. Au milieu du village suivre la direction du Cirque de Navacelles.
5. S'engager à droite sur la D713, et descendre dans le cirque jusqu'à Navacelles. Continuer sur la D130. Grimper pendant 4 km pour arriver jusqu'au belvédère de la Baume Auriol, faire un arrêt au belvédère pour admirer la vue et rejoindre ensuite St-Maurice de Navacelles. Prendre ensuite la D152E2 en direction des Besses. Avant Les Besses, obliquer à droite sur la D152E4 puis à gauche pour rejoindre la D152 qui traverse Soulagets et St-Michel d'Alajou. Continuer tout droit vers le Caylar. Avant d'arriver à la D9, tourner à droite pour rejoindre Le Cros. Puis, dans le hameau, poursuivre sur la D142 jusqu'au Caylar. Et retrouver le parking sur votre gauche.

Sur votre route...



-  La chapelle des Pénitents (A)
-  Les Halles (C)

-  Le pont neuf et la chaussée (B)
-  Eglise Saint-Jean Baptiste (D)

Toutes les informations pratiques



Grand Site de France

Cet itinéraire est situé sur le périmètre du Grand Site de France, espace naturel protégé



UNESCO Causses et Cévennes

Cet itinéraire est situé dans la zone cœur du Bien Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen.

Comment venir ?

Transports

Se déplacer [en bus ou en train](#), en covoiturage [Aires de covoiturage](#), en autostop [Rezopouce](#)

Accès routier

Depuis, Montpellier, Béziers, Millau, Autoroute A75, sortie N°49 Le Caylar

Parking conseillé

parking des randonneurs - à côté gendarmerie

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zones interdites au bivouac

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Se rapprocher de l'Office de Tourisme local

Le bivouac se définit comme le campement d'une nuit en pleine nature, constitué d'une installation discrète dressée à la tombée de la nuit et un camp plié au lever du jour (19h-9h). Il se pratique à la belle étoile, ou simplement sous une tente légère et dans un espace naturel. C'est une pratique principalement utilisée par les vététistes, les canoéistes ou les randonneurs, souhaitant dormir et n'ayant d'autres choix que de s'installer dans la nature, car trop éloignés de toutes infrastructures.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Lodévois et Larzac

7 Place du Rialto, 34700 LODEVE

tourisme@lodevoisetlarzac.fr

Tel : 0467888644

<http://www.tourisme-lodevois-larzac.fr>



Sur votre route...



La chapelle des Pénitents (A)

La confrérie des Pénitents Blancs de Nant a été fondée vers 1600, après les guerres de religion. La chapelle a été bâtie dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

La porte qui donne sur la Rue Droite porte la date de 1684, encadrant une niche qui abrite une statue de la Vierge.

La porte qui donne sur la Place du Claux porte la date de 1725.

Après la guerre 1914-18, il ne restait que quelques Pénitents, pour la plupart, âgés. La chapelle fut désaffectée en 1920 et le chanoine Lafon la transforma en salle d'œuvres paroissiales.

De 1982 à 1996, elle devint « le Théâtre des Pénitents ».

En 1999, la commune l'a louée par un bail emphytéotique de 20 ans à l'association diocésaine de Rodez...

Source : Alain Bonnemayre

Crédit : OT Larzac et Vallées



Le pont neuf et la chaussée (B)

La construction d'un nouveau pont fut décidée en 1787. Les travaux interrompus pour des raisons financières, furent repris et terminés en 1824.

Depuis ce pont, on peut voir sur la rive droite une des cheminées restantes des anciens fours à poteries. Autrefois il y en avait deux : la première utilisée pour les poteries, la deuxième pour la fabrication des tuiles vertes.

Depuis le Pont Neuf on voit la « chaussée » ou « pansière ».

Construite avec son canal ou « béal », elle fut édifiée en bois au Moyen Age pour réguler le débit de l'eau pour le bon fonctionnement du moulin du XIIIe siècle, aujourd'hui aménagé en Maison de l'eau.

C'est en 1820 que la chaussée fut construite en pierre.

Source : Mairie de Saint-Jean du Bruel

Crédit : Studio Martin



Les Halles (C)

Les anciennes Halles détruites sous la Révolution Française furent reconstruites en 1845. Elles avaient à l'origine plusieurs fonctions comme l'organisation des foires et marchés et la tenue des assemblées du conseil général de la communauté. Elles sont aujourd'hui un lieu de rencontres, de fêtes et de convivialité. A remarquer : les poutres en bois de châtaignier de la magnifique charpente.

Source : Mairie de Saint-Jean du Bruel

Crédit : Studio Martin



Eglise Saint-Jean Baptiste (D)

Eglise reconstruite sur le même emplacement de l'église du XIIe siècle qui tombait en ruines, après la Révocation de l'Edit de Nantes entre 1702 et 1715 sur les plans de Jean Giral, architecte des Etats du Languedoc de 1693 à 1701 qui s'était formé sur les chantiers d'Augustin Charles Daviler (Eglise du Vigan).

Eglise remarquable par son clocher octogonal. Son style est caractéristique d'une église de la contre-réforme en pays huguenot.

Des travaux de réfection ont été entrepris en 2014. Le renouvellement du mobilier liturgique a été confié à Jean-Jacques Bris, artiste sculpteur; la dépose, la réfection et la réinstallation des vitraux à l'atelier Abel-Ange Clermont.

Source : Mairie de Saint-Jean du Bruel

Crédit : Studio Martin